



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

DEST EB	TRAITÉ	COPIE N.M
------------	--------	--------------

Riom, le 26 mai 2016

SOUS-PRÉFECTURE DE RIOM

Le Sous-Préfet de RIOM

à

Affaire suivie par Catherine PANNETIER
Tél : 04 73.64.65.07
catherine.pannetier @puy-de-dome.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Maires
de Ménérol, Riom, Enval, Volvic, Mozac,
Chambaran-sur-Morge, Marsat,
Varennes-sur-Morge,
Châtel-Guyon, Saint-Bonnet-Près-Riom,
Saint-Beauzire, Charbonnières-les-Varennes,
Biollet, Joze

VILLE DE CHATEL-GUYON
01 JUN 2016
Enregistré N° 6621

Objet : Agrément de garde-pêche particulier

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Jean-Yves ABOULINC demeurant 2 chemin du Roy 63200 Ménérol, vient d'être agréé en qualité de garde-pêche particulier, pour exercer ses fonctions sur les propriétés de "l'AAPPMA de Riom", pour une durée de 5 ans.



François VALEMBOIS

